

Les jeunes en action pour des élections apaisées au Bénin



C'est à la faveur du projet de renforcement de la participation citoyenne des jeunes par les mécanismes de la redevabilité que le Conseil des Activités Éducatives du Bénin (CAEB) s'est donné pour mission d'échanger avec les jeunes sur les dispositions des nouvelles lois électorales en prélude aux processus électoraux de 2019, 2020 et 2021 au Bénin.



Financé

par la Maison de la Société Civile à travers la Coopération Suisse, ce projet porté par le CAEB se déroule dans les communes

d'Adjarra et de Sèmè-Podji dans l'Ouémé et dans les communes de Sakété et d'Adja-Ouèrè dans le Plateau.



Conscient

que les jeunes béninois sont très peu informés des textes de la

République et qu'ils pourraient par ignorance tomber sous le coup

de la loi, le CAEB veut à travers son projet : « contribuer à l'amélioration de la

participation des jeunes (hommes et femmes) aux processus électoraux

au Bénin ». A cet effet, il s'est reposé sur l'Organe

Consultatif de la Jeunesse (OCJ) et les Cellules de Participation Citoyenne (CPC) pour s'assurer de la représentativité de toutes les catégories de jeunes. Plusieurs séances de formation et d'informations ont été organisées dans les communes au profit des jeunes identifiés.



De la question de droit à la participation à celle des principes de la redevabilité, les 1260 jeunes ciblés des communes d'Adjarra de Sèmè-Podji, de Sakété et d'Adja-Ouèrè ont aussi été entretenus sur les dispositions du nouveau code électoral et de la nouvelle charte des partis politiques en vigueur au Bénin.

Les différents échanges et débats au cours des communications ont démontré, l'intérêt des jeunes à s'imprégner des dispositions juridiques en matière d'élection au Bénin.

Il est à rappeler que ce projet s'inscrit dans le cadre de programme

du Fonds de de Soutien aux Initiatives de redevabilité (FoSIR)
de la
Coopération Suisse au Bénin.